

Le petit mot du Club de la Cuvée d'Or

Arrive l'été, moment où le club va se mettre en vacances pour que les grands-parents soient libres pour garder les petits-enfants.

Après le voyage en Hongrie, qui a ravi tout le monde, le repas de fin de saison s'est déroulé le 24 juin à la salle des fêtes. Il a été annoncé le prochain voyage vers le Monténégro (juin 2018) et un aperçu du programme de la saison à venir.



Reprise des activités en septembre 2017.

Etat Civil

Naissances  Nowam ROOSEBEKE, le 27 mars 2017 (route de Gagnac)

Décès  Mme Henriette LACOMBE, le 11 janvier 2017 (maison d'accueil)
Mme. Jeanne ARNOUX, le 21 juin 2017 (rue du ségala)

Informations diverses

Permanence du Maire ou d'un adjoint : sur RDV
le mardi de 15 h00 à 19 h00.

Ouverture de la mairie :
le mardi de 14h00 à 19 h00 et le vendredi de 14h00 à 17 h00.

Fermeture annuelle du secrétariat : du 14/08/17 au 04/09/17.

Ecole / Transport :

Les horaires de l'école primaire de Bretenoux sont susceptibles de changer. Chaque famille pourra se renseigner auprès des tableaux d'affichage de l'école et des mairies des communes rattachées.

Concernant les transports scolaires, les horaires seront également communiqués par voie d'affichage.



Bulletin d'Informations Municipales n°19



Juillet 2017

Le mot du Maire

En ce début d'été, et après la série d'élections nationales, nous devons concrétiser des nouvelles directives.

Une CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) au niveau de notre communauté de communes de Cauvaldor a été mise en place. Cette commission a pour but de définir les bases de calcul pour la répartition financière des compétences (voirie communale, assainissement, eau, CCAS...), nous devons donc être très vigilants pour la santé financière de nos petites communes rurales.

Je souhaite à tous les Glanois un bel été.



Jumelage avec Glannes

Les membres de l'association ont accueilli 9 Glanniats pour le week-end de l'ascension. C'était l'occasion de se rencontrer, de mieux se connaître et de partager nos idées.

Durant ces quelques jours, nous avons pu leur faire découvrir notre région et nos produits locaux : Glannes, le gouffre de Padirac, Rocamadour, le marché de Bretenoux, Beaulieu-sur-Dordogne, Collonges la Rouge, etc.

Nous avons partagé de beaux moments immortalisés en photographies. La bonne ambiance a été au rendez-vous et notre accueil a été très apprécié. De bonnes choses pour notre futur jumelage sur lequel nous allons désormais travailler pour le dernier trimestre 2017.



Travaux

Voirie

Suite à la Loi NOTRe, toutes les communes perdront la compétence voirie en 2018. Glanes ne gèrera plus l'entretien des voiries communales, seuls les chemins ruraux resteront à notre charge.

Salle des fêtes

La baie vitrée en façade et la porte d'entrée principale vont être remplacées. L'entreprise Bex se chargera des travaux pour un montant de 9 112 € HT. Une aide financière de 25% est acquise par l'intermédiaire de la DETR. Des produits d'entretien et du petit équipement ont été achetés à la société Lafage

Mairie

Le renouvellement d'une unité extérieure réversible défaillante par une unité plus performante permettra de climatiser aussi la mairie. Les travaux sont actuellement en cours par l'entreprise FCP Services pour un montant de 6 974 € HT. (25 % de DETR)

Réseau eau - Pech Pialat.

Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de Pech Pialat va bientôt débuter.

Carrière -

Afin de dresser un bilan de l'activité pour l'année en cours et d'expliquer les modalités des tirs de mines de la carrière, M. Boissière, responsable du site, a accueilli douze personnes membres de la CLIS (Commission Locale d'Informations et de Suivi), le mercredi 28 juin.

Vers 11 heures, ce tir a eu lieu. Tous ont pu constater le professionnalisme de l'entreprise Titanobel mandatée pour cette tâche qui a permis d'abattre et fractionner environ 6 000 tonnes de roche. Des appareils de mesures des vibrations (sismographes) ont été installés. Les valeurs relevées se situent bien en dessous du seuil prescrit par la réglementation en vigueur. L'exploitant précisait que la baisse du nombre de chantiers dans la région a réduit de manière notable la quantité de matériaux extraits annuellement.

Créée en 2007 à la demande du commissaire enquêteur en charge du plan local d'urbanisme et plus familièrement appelée commission «carrière,» elle a pour but d'informer les élus et le voisinage des «faits» de la carrière. Elle est composée du conseil municipal dans sa totalité, des maires ou représentants des communes voisines (Cornac et Bretenoux), de riverains au site et des représentants de la carrière.

Toute personne souhaitant participer à cette commission peut s'inscrire en mairie.

Maison d'accueil

Travaux : La Loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) nous oblige à mettre en œuvre des travaux avant 2021. Des plans sont réalisés et un dossier a été déposé auprès de la CNAV en vue d'un accompagnement financier.

ADMR : La maison d'accueil est désormais gérée par la nouvelle association : « ADMR Glanes Maison d'accueil ». La loi NOTRe programme la suppression des CCAS au profit des CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). L'arrêté du Conseil Départemental a officialisé ce transfert d'autorisation de la maison d'accueil vers cette association au 1er juillet.

Animations : En 2016, la direction de la maison d'accueil a participé au comité de pilotage de la MSA lors de la charte territoriale secteur nord du LOT. Des financements ont été débloqués en faveur de nos aînés, la subvention allouée pour notre structure est de 1 000 €. Le Crédit Agricole par l'intermédiaire de sa caisse locale de St Céré a également octroyé une subvention de 2 000 euros. Le projet « multimédia » a pu voir le jour et permet de :

- faciliter l'accès aux nouvelles technologies,
- développer et entretenir, à travers le jeu, les capacités des personnes (mémoire, réflexe, goût d'être avec les autres...) afin de maintenir leur autonomie,
- développer le lien social pour améliorer le contact familial.

Aidés de l'animatrice Emilie, les résidents de la maison d'accueil ont réalisé des plantations dans leur nouveau potager. Chacun apportant ses conseils et son expérience sur la méthode à employer, divers légumes et plantes aromatiques ont vu le jour.

Repas : Pour les personnes extérieures désirant se restaurer à la maison d'accueil, le prix est de 8 euros et de 11 euros les dimanches / jours fériés avec réservation.

Le petit mot du Comité des Fêtes

Pour ce premier semestre 2017, les membres du Comité de Fêtes (renforcé de quelques nouvelles recrues !) se sont une nouvelle fois activés en cuisine, dans le nouvel et fonctionnel office de la salle des fêtes, en mars, pour la traditionnelle soirée Pescajounes et en mai, pour le repas printanier. Merci à tous ceux qui nous ont fait le plaisir de leur présence et qui ont contribué à maintenir une chaleureuse ambiance pour ces rendez-vous 'gastronomiques' !

Les prochaines manifestations nous emmèneront autour de la Halle, avec bien sûr le Marché Festif le samedi 29 juillet, évènement important dans le calendrier des animations de la commune, qui nécessite une mobilisation importante des membres du comité et de la cave coopérative, dès le vendredi et jusqu'au lundi pour les derniers rangements. Espérons que cette année encore, tous ces efforts seront récompensés par une belle ambiance et la satisfaction de tous.

Le deuxième dimanche d'octobre, c'est la Balade avec repas sous la Halle, qui sera une nouvelle occasion de se retrouver. Bon été à tous.

Commune, Section Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	75 562	Résultat reporté	68 164
Charges de personnel Rémunération, cotisations, assurances	41 900	Produit des services et domaines, remboursement des frais de personnel des autres budgets	7 000
Atténuations de produits	7 500	Impôts et taxes (3 taxes et additionnelles)	111 453
Charges de gestion courante	47 795	Dotations, participations forfaitaires et exonérations	47 664
Charges financières, intérêts	1 955	Produits de gestion courante	16 000
Charges exceptionnelles et imprévues	1 000		
Virement à la section d'investissement	70 000		
Dotations aux amortissements	4 569		
TOTAL DEPENSES	250 281	TOTAL RECETTES	250 281

Commune, Section Investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution reporté	69 252	Affectations financières	184 824
Dépenses imprévues	3 000	Recettes d'équipement	24 481
Emprunts (capital)	22 230	Virement de la section de fonctionnement	70 000
Opération d'équipements	189 392	Amortissements	4 569
TOTAL DEPENSES	283 874	TOTAL RECETTES	283 874

Budgets primitifs, Taux communaux

Le Conseil Municipal a communiqué ses budgets primitifs équilibrés à la Sous-préfecture de Figeac. Pour la deuxième fois, cette démarche s'est réalisée de façon entièrement dématérialisée, sans aucun papier.

Le budget primitif est une prévision maximale de dépenses autorisées et les recettes sont basées pour partie sur nos trois taxes.

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter, comme les années précédentes, la recette fiscale de 1%, (897 euros pour l'ensemble de la commune).

Pour obtenir cette hausse, les taux nouvellement calculés doivent être fixés en corrélation avec ceux de Cauvaldor et ne seront que difficilement comparables à ceux de 2016.

La répercussion pour les administrés sera réellement de 1 %.

La Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat (D.G.F.) est la part communale relative aux autres impôts (non locaux). Pour cette année 2017 elle est de 32 090 €, en baisse de 8% par rapport à 2016 soit une baisse de 2 559 € (8 €/habitant).

Pour rappel en 2010, elle était de 47 502 €.

	CERE et DORDOGNE			CAUVALDOR
Taux en %	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	14,48	14,62	14,78	15,57
Foncier bâti	20,24	20,44	20,64	20,77
Foncier non bâti	172,63	174,36	175,95	185,06

Budget Assainissement - Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	4 100	Résultat reporté	7 238
Charges de personnel	2 500	Produit des services	22 600
Atténuations de produits	2 500	Transfert entre sections	4 815
Charges de gestion	510		
Charges financières, intérêts	5 550		
Virement à la section d'investissement	9 170		
Dotations aux amortissements	10 323		
TOTAL DEPENSES	34 653	TOTAL RECETTES	34 653

Budget Assainissement- Investissement			
Dépenses		Recettes	
Emprunt capital	7 120	Résultat reporté	2 803
Amortissement des subventions	4 815	Virement du fonctionnement	9 170
Dépenses d'équipement	10 361	Amortissements	10 323
TOTAL DEPENSES	22 296	TOTAL RECETTES	22 296

Budget Eau - Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	16 770	Produits des services	28 500
Charges de personnel	4 500	Ordre de transfert	2 954
Atténuation de produits	4 850		
Charges de gestion courante	1 010		
Charges exceptionnelles et imprévues	500		
Transfert entre sections	3 824		
TOTAL DEPENSES	31 454	TOTAL RECETTES	31 454

Budget Eau - Investissement			
Dépenses imprévues	600	Solde d'exécution reporté	17 011
Amortissement de subventions	2 954	Réserves	54 187
Dépenses d'équipement	91 468	Transfert entre sections	3 824
		Emprunt et dettes	20 000
TOTAL DEPENSES	95 022	TOTAL RECETTES	95 022

Les tarifs Hors Taxes pour l'eau et l'assainissement restent inchangés :

	Eau	Assainissement
Abonnement Forfait	60,00 €	92,00 €
Consommation le m ³	0,75 €	1,16 €

- Achat ou changement d'un compteur d'eau : 80,00 €
 - Coupure ou remise en eau d'un compteur : 50,00 €
 - Entretien des compteurs : gratuit
- Forfait pour l'alimentation d'un terrain en eau potable : 500 € pour les 20 premiers mètres, puis 15 € par mètre linéaire supplémentaire.

Branchement au réseau d'assainissement: 400,00 €